



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

emplois jeunes

Question écrite n° 70537

Texte de la question

M. Francis Hillmeyer appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur le devenir des emplois jeunes. Les premiers emplois jeunes, embauchés en 1997, vont très bientôt quitter ce statut particulier. Près de la moitié d'entre eux ignorent ce que deviendra leur emploi. Ce manque d'information quant aux débouchés est particulièrement préoccupant. Alors que la stratégie du Gouvernement consiste à l'heure actuelle à pérenniser le dispositif des emplois jeunes en favorisant le roulement des jeunes, ceux actuellement au travail souhaiteraient pouvoir conserver leur emploi et leur activité, ce qui semble bien légitime. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer quelles mesures le Gouvernement envisage de prendre afin de procurer des débouchés à l'ensemble des jeunes concernés et faire en sorte que les emplois jeunes ne soient pas qu'une simple voie de garage sans issue.

Données clés

Auteur : [M. Francis Hillmeyer](#)

Circonscription : Haut-Rhin (6^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 70537

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 17 décembre 2001, page 7190